

MaPrimeAdapt' en un clic : Logiadapt' lance le premier simulateur d'aides

Paris, 30 janvier 2024 - <u>Logiadapt'</u>, startup de l'agetech spécialiste du maintien à domicile, lance le <u>premier simulateur en ligne MaPrimeAdapt'</u>, permettant aux utilisateurs de vérifier leur éligibilité et de calculer immédiatement le montant de leur prime pour les travaux d'adaptation de leur logement. L'adaptation du logement joue un rôle crucial dans la prévention des accidents, en particulier chez les seniors. <u>Selon des données EY*</u>, les avantages incluent une réduction de 20% des chutes chez les personnes âgées, une probabilité accrue de retour à domicile après une chute (10% de plus) et une diminution de 10% sur les principaux accidents des aides à domicile.



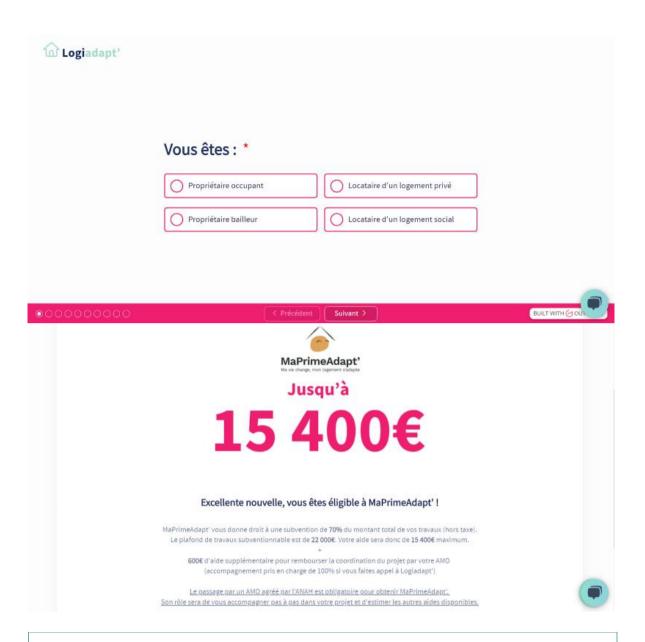
©Photo de <u>CDC</u> sur <u>Unsplash</u>

Des aides substantielles jusqu'à 15 400€ pour les travaux d'adaptation

Avec le simulateur gratuit MaPrimeAdapt', Logiadapt' offre la possibilité aux utilisateurs de connaître instantanément le montant potentiel de la prime qui leur est accordée, **pouvant atteindre jusqu'à 15 400€**. Cette initiative unique sur le marché permet aux bénéficiaires de planifier leurs travaux en toute connaissance de cause.

La démarche préventive d'adaptation de son logement contribue non seulement à éviter des coûts liés aux prises en charge en établissement spécialisé, aux frais de santé post-chute et aux arrêts maladie des aides à domicile, qui se blessent dans des logements non adaptés*.

<u>Logiadapt'</u>, dans une démarche responsable et sociétale, accompagne les particuliers de manière exhaustive, **du diagnostic du logement avec un ergothérapeute, jusqu'au suivi des travaux via son réseau d'artisans et des démarches administratives**, contribuant ainsi à la mission de réduire les accidents liés aux chutes à domicile.



Témoignages clients Logiadapt'

Ibrahima, 65 ans, Montreuil

Ibrahima, âgée de 65 ans, aux revenus modestes, sont propriétaires d'un appartement dans lequel ils vivent avec leurs 3 enfants. Son besoin de remplacement de sa baignoire par une douche sécurisée avec siège et barre d'appui et d'un lavabo PMR nécessitait des travaux à hauteur d'un montant de 8300 euros. L'aide accordée leur a permis de financer les travaux à hauteur de 4103 euros, soit près de 50%.

Jeannine, 92 ans, Paris

Jeannine, âgée de 92 ans, résidant à Paris, classée GIR 4 et aidée par sa fille, avait un besoin spécifique : le remplacement de sa baignoire par une douche avec siège et barres d'appui, pour un coût total de 5437 euros HT de travaux.

Grâce aux aides obtenues, dont 3805 euros de l'ANAH et 1087 euros de la Ville de Paris, Jeannine Willot a bénéficié d'une prise en charge exceptionnelle de 90% des coûts, soit 4892 euros. Son expérience positive souligne l'importance des aides financières dans la réalisation des travaux d'adaptation, améliorant ainsi sa qualité de vie et sa sécurité au quotidien.